



CoPil partenaires

11 juin 2015

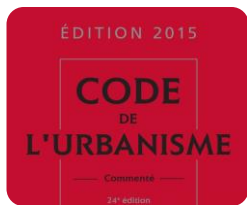
Ordre du jour

- 1. Cadre de la Révision**
- 2. Méthodologie**
- 3. Echange**



1. Le cadre de la Révision

Les éléments à prendre en compte



Cadre juridique
ENE, ALUR, Duflot, Pinel, Loi d'avenir...

Dynamiques albigeoises
Evolutions depuis l'élaboration du SCoT :
périmètre, données

Attentes des élus
Besoins d'adaptation des orientations,
nouveaux projets...



Définition des objectifs

Cadre juridique
ENE, ALUR, Duflot, Pinel, Loi
d'avenir...

Dynamiques
Albigeoises
Evolutions depuis
l'élaboration du SCoT

Attentes des élus
Besoins d'adaptation des
orientations, nouveaux
projets...

- Expertise du SCoT au regard des nouvelles obligations juridiques
- Partage sur le niveau d'ambition à retenir

- Capitalisation des données existantes
- Identification des données à actualiser
- Définition des nouveaux travaux à engager

- Recensement des attentes
- Hiérarchisation des demandes par les instances du SCoT
- Intégration des évolutions demandées



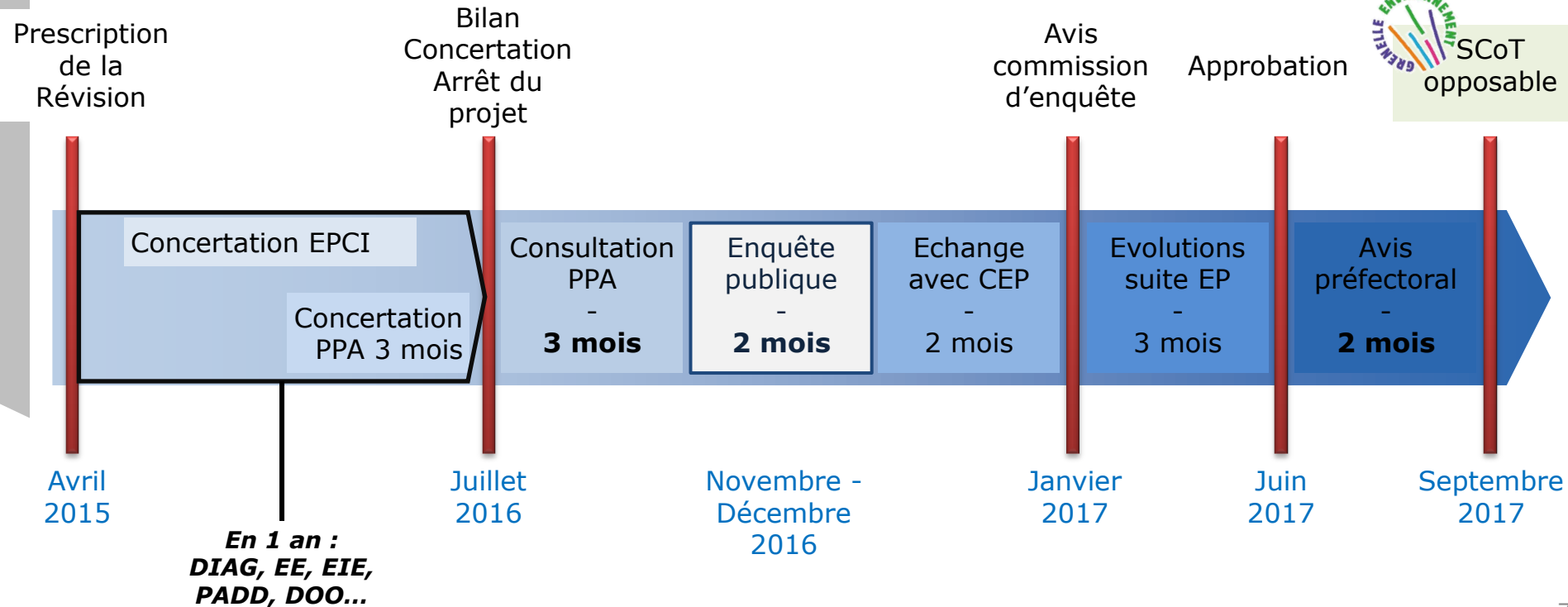
Champs des dispositions nouvelles



- **Biodiversité, continuité écologique** → lien SRCE
- **Consommation d'espaces sur 10 ans et objectifs par secteurs géographiques** → lien avec densité et foncier
- **Enjeux agricoles** → enjeu important au regard du nouveau périmètre et nouvelles pratiques (circuits courts, agri de proximité...)
- Politique d'amélioration et de réhabilitation du parc existant
- Identification des zones d'étude de densification des PLU
- **Objectifs de nouveaux logements, dont 25%**
→ lien avec hiérarchie communale et PLH
- Développement économique et artisanal
- **Implantations commerciales** → enjeu au regard des dernières CDAC
- Equipements structurants
- **Développement touristique et culturel**
- Développement des communications électroniques
- Prise en compte qualitative des temps de déplacement
- **SCoT intégrateur** → enjeu de cohérence entre procédures



Les étapes obligatoires / Echéances





2. Méthodologie

Le CoPil → 10 élus du Bureau

(+chef de projet + 2 chargés de mission EPCI + aua/T)

Il suit l'ensemble de la procédure, élabore et valide les contenus sur la base des apports techniques de l'aua/T.

Il oriente les choix tout au long de la procédure et prépare les délibérations soumises au Comité Syndical.

Il se réunit au moins **3 fois pour chacun des 3 volets** du document.

Il peut inviter, au besoin, les partenaires et acteurs du territoire (DDT, Chambre d'agri., socio-professionnels..).

Le Comité Syndical → 32 délégués (+chef de projet + aua/T)

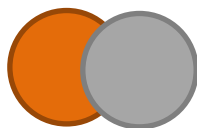
Il suit l'état d'avancement la procédure et délibère aux différentes étapes prévues par la loi, sur la base des propositions du Bureau.

Il se réunit **pour chacun des 3 volets** du document.

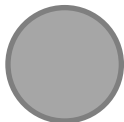
Il peut inviter les élus du SCoT non délégués (maires, adjoint à l'urbanisme...) à prendre part aux travaux d'élaboration, lors de **séminaire** pour chacun des 3 volets du document.



Les Séminaires : ils associent les élus du SCoT non délégués (maires, adjoints à l'urbanisme...) à prendre part aux travaux d'élaboration



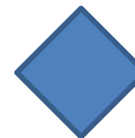
Les CoPil Partenaires : ils associent les partenaires et acteurs du territoire (DDT, Chambre d'agri., socio-professionnels..)



La concertation continue : elle permet à l'ensemble des acteurs et habitants du territoire de s'exprimer sur le projet



La consultation :
Étape formelle auprès des personnes publiques associées et des collectivités



L'enquête publique :
ouverte à l'ensemble des acteurs, partenaires et habitants du territoire



CoPil



Comité syndical



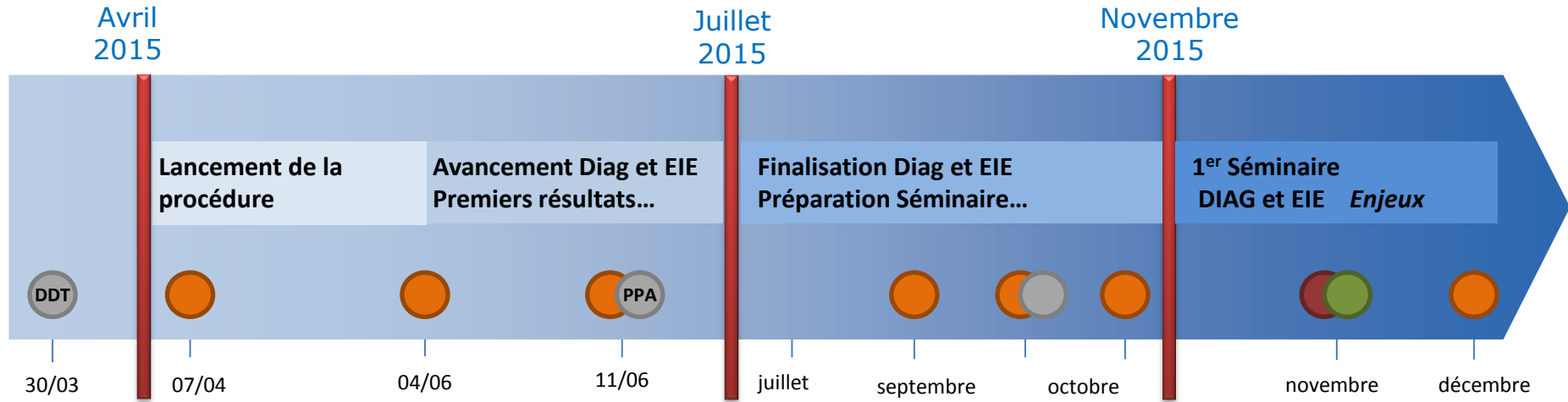
Séminaire



Partenariat /
concertation

- 3 objectifs :
 - Actualisation réglementaire
 - Actualisation du périmètre
 - Actualisation des données
- 3 modalités :
 - Maintien du plan actuel
 - Reconduction du PADD
 - Complément/ajustement des orientations
- 3 types de co-production :
 - 3 séminaires de co-élaboration
 - 3 «cahiers d'actualisation » du SCoT (RP, PADD, DOO)
 - 1 document de synthèse et de communication

Le calendrier / échéances 2015



CoPil



Comité syndical



Séminaire



Partenariat / concertation



3. Echange avec les partenaires